



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MARNE

DIRECTION DE LA CITOYENNETE
ET DE LA LEGALITE

Bureau de la réglementation générale

DECLARATION D'OPTION
(Article 2 de l'accord franco-algérien du 11 octobre 1983)

À établir en trois exemplaires originaux

Je, soussigné (identité du déclarant) :

NOM :

Prénoms :

Né le : à

Fils de : et

Domicilié :

.....

Inscrit sur le tableau de recensement :

En Algérie

En France (département).....

Déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national et vouloir satisfaire aux dites obligations en (préciser Algérie ou France) :

.....

Fait à, le

(Signature du demandeur)

Visa de l'autorité qui a reçu la présente déclaration

Vu à Châlons en Champagne, le

Pièces à fournir à l'appui de la demande :

- photocopie de la carte nationale d'identité
- photocopie de la carte d'identité ou du passeport algérien
- photocopie de l'attestation de recensement délivrée par le maire de la commune de résidence

Dossier à transmettre exclusivement par courrier à l'adresse suivante

Préfecture de la Marne
Bureau de la réglementation générale
1 rue de Jessaint
51036 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex